Jeudi 13 septembre 2018 De 8 h 30 à 12 h 30



Ordre des Avocats

176 Rue de Créqui, 69003 LYON

AVOCATS D'ENTREPRISE EN DROIT SOCIAL

ORDONNANCES MACRON: LE NEW DEAL SOCIAL

8h30: Café d'accueil

8h45 : Mot d'accueil et présentation générale par Nicolas de SEVIN – Avocat, Président d'Avosial

Animation des tables rondes par :

Edith COLLOMB-LEFEVRE - Avocat, cabinet Joseph AGUERA & Associés, Membre d'Avosial

En présence de :

Mme Claire SCOTTON – Directrice adjointe au Cabinet de Mme la Ministre du Travail, *M. Hervé LANOUZIERE* – Inspecteur des Affaires Sociales,

M. Marc-Henri LAZAR – Responsable du pôle Travail de la DIRECCTE Rhône-Alpes

9h-10h : Table ronde 1 : la nouvelle négociation collective avec les accords APC, GPEC, RCC

Guillaume BOSSY – Avocat, cabinet CMS Francis Lefebvre Lyon Avocats, Membre d'Avosial **Julia PETTEX-SABAROT** – Avocat, cabinet CHASSANY, WATRELOT & Associés, Membre d'Avosial

10h-11h : Table ronde 2 : le Comité Social et Economique

Antoine JOUHET – Avocat, FIDAL société d'Avocats, Membre d'Avosial Laurence BURATTI – Avocat, cabinet COLBERT Avocats, Membre d'Avosial

11h00: Pause-café

11h15-12h15 : <u>Table ronde 3 : Ordonnance sécurisation</u>

Jean-Baptiste TRAN-MINH – Avocat, cabinet Joseph AGUERA & Associés, Membre d'Avosial

Géraldine FRANÇON – Avocat, cabinet Francéa Avocats, Membre d'Avosial

12h15-12h30: Conclusion: Les chantiers en cours

Me Stéphanie MARCHAL – Avocat, cabinet MARCHAL, Membre d'Avosial

12h30-13h30 : Cocktail

Inscription obligatoire – Nombre de places limitées

Montant des droits d'inscription : 30 € - Gratuit pour les adhérents d'Avosial

Renseignements et inscriptions: Sylvie DORÉ - Tél: 01-30-90-83-71 - contact@avosial.fr

Colloque organisé en partenariat avec l'EDARA

La participation à cette formation est validée au titre de la formation continue des avocats (4h)

